

A LAGOS

Le Bureau de recherches du CICR

Au mois de juin dernier, nous avons reçu de M^{lle} Cécile M. Ringgenberg, collaboratrice du Bureau de recherches qu'a créé le CICR au Nigéria, un article qui intéressera sans aucun doute nos lecteurs, car il témoigne d'une activité peu spectaculaire mais combien humanitaire, et qui est prévue du reste par la IV^e Convention de Genève.

Comme tous les conflits armés, celui du Nigéria a dispersé de nombreuses familles, dont les membres vivent aujourd'hui des deux côtés de la ligne du front. Dans beaucoup de cas, les personnes qu'on cherche à atteindre sont devenues des réfugiés et ne peuvent être retrouvées qu'au prix d'efforts longs et ardu. C'est l'une des tâches de l'Agence centrale de recherches du CICR à Genève — dont dépend le Bureau de recherches de Lagos — que d'aider les membres de familles dispersées à se retrouver et à rétablir entre eux les liens que la guerre a rompus.

Les premières demandes de recherches sont parvenues à la délégation du CICR, à Lagos, en septembre 1967. Elles émanaient, pour la plupart, de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et concernaient des ressortissants de leur pays qui, par suite du conflit, étaient isolés dans la province du Nigéria qui a fait sécession. Toutes ces demandes furent alors envoyées à Genève, à l'Agence centrale de recherches, qui les envoya à la délégation du CICR dans ladite province, afin que des enquêtes soient ouvertes.

Peu à peu, les Nigériens prirent contact avec le CICR et s'enquirent auprès de lui du sort de leur famille se trouvant dans la province sécessionniste. D'autre part, des demandes de recherches en provenance de cette dernière et relatives à des personnes domiciliées dans le territoire fédéral parvinrent à la délégation du CICR à Lagos, par l'intermédiaire de l'Agence centrale de recherches. De même, à maintes reprises, des

personnes en territoire fédéral s'adressèrent à la délégation afin d'obtenir des nouvelles des membres de leur famille établis dans des zones fédérales mais auparavant sécessionnistes.

Durant la première année, la délégation à Lagos reçut 300 demandes de recherches environ. Cependant, neuf mois plus tard, c'est-à-dire en mai 1969, ce nombre s'élevait à 3587. On constata une augmentation particulièrement rapide en octobre 1968, ce qui incita la délégation à créer un Bureau de recherches. Un collaborateur spécialisé et une secrétaire y travaillèrent dès le début et, plus tard, une seconde secrétaire se joignit à eux.

Or, sur 3587 personnes recherchées, 493 jusqu'ici ont été retrouvées. Le chiffre relativement modeste de résultats favorables s'explique de la manière suivante: Il est difficile de déterminer les lieux où se trouvent les personnes recherchées car, dans bien des cas, elles ont changé plusieurs fois de domicile en raison des événements de guerre. Nombreuses sont celles qu'on a pu retrouver dans la province sécessionniste, mais pour lesquelles il faudra entreprendre de nouvelles enquêtes lorsqu'elles auront, par suite des changements récents survenus sur le front des combats, quitté leur maison ou leur camp.

Parfois, les demandeurs désirent non seulement retrouver leurs parents, mais ils voudraient encore que ces derniers quittent les lieux où ils résident et qu'ils les rejoignent. Un mari, par exemple, demande que sa femme et ses enfants, séparés de lui par la guerre, lui soient rendus par le CICR. Actuellement, celui-ci étudie les possibilités qui s'offriraient pour réaliser de tels regroupements de familles.

Toutes les demandes de recherches sont rédigées sur des formules de messages civils (formule 61) qui permettent aux demandeurs d'écrire un message de 25 mots, de caractère personnel ou familial. De nombreux demandeurs viennent eux-mêmes au Bureau de recherches, à Lagos¹. Les demandes sont copiées sur des fiches où l'on note avec soin les éléments successifs de l'enquête. Mais il est très difficile quelquefois de faire parvenir les messages aux destinataires, les villages où ceux-ci doivent se trouver étant si petits qu'on ne parvient pas à les localiser sur la carte.

Comme nous l'avons dit, le Bureau de Lagos assume la tâche de rechercher des personnes qui se trouvent dans le territoire fédéral. Pour mener cette tâche à bien, on doit disposer sur le terrain de concours étendus, et ce furent d'abord les différentes équipes de la Croix-Rouge

¹ *Hors-texte.* — Lagos: Le Bureau de recherches du CICR.

qui s'en chargèrent, sous le contrôle de celui qui coordonne l'action de secours. Mais il n'était guère facile pour elles de continuer à l'accomplir, car leur besogne principale consiste à ravitailler les populations et à assurer des soins médicaux. De plus, leurs membres, pour la plupart, ne connaissent pas très bien la région, n'ont aucune notion de la langue qu'on y parle ni des mouvements de population qui y ont lieu. C'est pourquoi, l'année dernière, le CICR proposa à la Croix-Rouge du Nigéria de participer plus largement aux activités pratiques de recherches, sur le terrain. Maintenant, cette Société nationale coopère activement aux recherches dans tous les endroits où l'on apporte des secours et, dans le territoire fédéral, la proportion de réponses favorables a beaucoup augmenté.

Les Bureaux de recherches locaux reçoivent aussi des demandes toujours plus nombreuses concernant d'autres parties du territoire fédéral ou relatives à la province qui a fait sécession. La citation suivante — extraite d'un rapport du collaborateur de la Croix-Rouge nigériane chargé des recherches dans la zone de Uyo — montre bien l'utilité de leur travail :

« ... Lorsqu'on eut connaissance, dans le Uyo Urban, de cette activité traditionnelle du CICR, les gens affluèrent chez moi de partout, à toute heure, et même la nuit ! Ils me demandaient de les aider à obtenir des nouvelles de leurs parents dont ils ne savaient rien depuis le début de la guerre civile... Je fus donc obligé de les écouter, de leur prêter assistance constamment, d'essayer de remédier à l'angoisse qui était la leur de ne pas savoir si leurs parents étaient encore en vie ».

Au fur et à mesure que la vie redeviendra normale dans les régions du Nigéria éprouvées par la guerre, l'ampleur et la portée de l'œuvre du Bureau de recherches et l'efficacité des services qu'il rend à ceux qui ont besoin de son assistance — augmenteront très certainement. On recourra à lui pendant quelques mois encore peut-être, si ce n'est des années après la fin du conflit actuel, et cela contribuera dans une large mesure à répandre ici, dans les esprits et dans les cœurs, l'éthique et les principes de la Croix-Rouge.